

AR PREFECTURE

016-211600903-20200226-2020\_26-DE  
Regu le 06/03/2020

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CNE DE CHATEAUNEUF/CHARENTE**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET COMMUNAL M14-97**

**Numéro SIRET : 21160090300085**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE JARNAC**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : BUDGET COEUR DE PAYS**

**ANNEE 2020**



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	132 915,31	45 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 87 915,31
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		132 915,31	132 915,31

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	80 915,31	97 206,14
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	4 225,33	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 12 065,50	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		97 206,14	97 206,14
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET (4)		230 121,45	230 121,45

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A savoir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.  
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.  
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	38 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
85	Autres charges de gestion courante	7 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
86	Charges financières	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00
87	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	12 000,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	2 500,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>59 550,00</b>	<b>0,00</b>	<b>52 500,00</b>	<b>52 500,00</b>	<b>52 500,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	50 580,70		78 815,31	78 815,31	78 815,31
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	500,00		1 600,00	1 600,00	1 600,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>51 080,70</b>		<b>80 415,31</b>	<b>80 415,31</b>	<b>80 415,31</b>
<b>TOTAL</b>		<b>110 640,70</b>	<b>0,00</b>	<b>132 915,31</b>	<b>132 915,31</b>	<b>132 915,31</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

132 915,31

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes directes		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courants	43 200,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>43 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>45 000,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>43 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>45 000,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>43 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>45 000,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

87 915,31

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

132 915,31

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

80 415,31

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou la reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	34 771,04	4 225,33	48 415,31	48 415,31	50 640,64
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>51 771,04</b>	<b>4 225,33</b>	<b>78 415,31</b>	<b>78 415,31</b>	<b>80 640,64</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( Investissement )	2 500,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>4 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 500,00</b>	<b>4 500,00</b>	<b>4 500,00</b>
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>55 771,04</b>	<b>4 225,33</b>	<b>80 915,31</b>	<b>80 915,31</b>	<b>85 140,64</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>55 771,04</b>	<b>4 225,33</b>	<b>80 915,31</b>	<b>80 915,31</b>	<b>85 140,64</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	12 065,50
---	-----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	97 206,14
--	-----------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	16 375,98	0,00	16 290,83	16 290,83	16 290,83
186	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>16 875,98</b>	<b>0,00</b>	<b>16 790,83</b>	<b>16 790,83</b>	<b>16 790,83</b>
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>16 875,98</b>	<b>0,00</b>	<b>16 790,83</b>	<b>16 790,83</b>	<b>16 790,83</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	50 590,70		78 815,31	78 815,31	78 815,31
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	500,00		1 600,00	1 600,00	1 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>51 090,70</b>		<b>80 415,31</b>	<b>80 415,31</b>	<b>80 415,31</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>67 966,66</b>	<b>0,00</b>	<b>97 206,14</b>	<b>97 206,14</b>	<b>97 206,14</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	97 206,14
--	-----------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	80 415,31
---	-----------

AR PREFECTURE

016-211600903-20200226-2020\_26-DE

Reçu le 06/05/2020

CNE DE CHATEAUNEUF CHARENTE - 16 - BUDGET COEUR DE PAYS

BP 2020

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**

**II**

**SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES**

**A3**

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1066 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	48 000,00		48 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00		4 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 600,00	1 600,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	2 500,00		2 500,00
023	Virement à la section d'investissement		78 815,31	78 815,31
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>52 500,00</b>	<b>80 415,31</b>	<b>132 915,31</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

132 915,31

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	2 000,00	0,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	30 000,00	0,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	50 640,64	0,00	50 640,64
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( Investissement )	2 500,00		2 500,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>85 140,64</b>	<b>0,00</b>	<b>85 140,64</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

12 065,50

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

97 206,14

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexes IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00	0,00	45 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 87 915,31

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 132 915,31

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	500,00	0,00	500,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		1 600,00	1 600,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		78 815,31	78 815,31
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>500,00</b>	<b>80 415,31</b>	<b>80 915,31</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 16 290,63

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 97 206,14

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitre « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A5).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	38 000,00	46 000,00	46 000,00
60611	Eau et assainissement	1 500,00	2 000,00	2 000,00
60612	Énergie - Électricité	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	12 000,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	6 000,00	7 500,00	7 500,00
6226	Honoraires	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	7 500,00	7 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 000,00	4 000,00	4 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 700,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	3 300,00	2 000,00	2 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>45 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
66	Charges financières (b)	50,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(8)	12 000,00	0,00	0,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionn	12 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>59 550,00</b>	<b>52 500,00</b>	<b>52 500,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	50 580,70	78 815,31	78 815,31
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	500,00	1 600,00	1 600,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	500,00	1 600,00	1 600,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>51 080,70</b>	<b>80 415,31</b>	<b>80 415,31</b>
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>51 080,70</b>	<b>80 415,31</b>	<b>80 415,31</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>110 640,70</b>	<b>132 915,31</b>	<b>132 915,31</b>

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>132 915,31</b>
--	-------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6816 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	43 200,00	45 000,00	45 000,00
752	Revenus des immeubles	43 200,00	45 000,00	45 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>43 200,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>45 000,00</b>
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>43 200,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>45 000,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>43 200,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>45 000,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER 2019 (10)</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>87 915,31</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>132 915,31</b>
--	-------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 et la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	17 000,00	30 000,00	30 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		10 000,00	10 000,00
2184	Mobilier	17 000,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	34 771,04	46 415,31	46 415,31
2313	Constructions	34 771,04	46 415,31	46 415,31
Total des dépenses d'équipement		51 771,04	76 415,31	76 415,31
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00	2 000,00	2 000,00
1641	Emprunts en euros	1 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
Total des dépenses financières		4 000,00	4 500,00	4 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		55 771,04	80 915,31	80 915,31
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		55 771,04	80 915,31	80 915,31

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

4 225,33

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

12 065,50

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

97 206,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 et la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 375,98	16 290,83	16 290,83
1088	Excédents de fonctionnement capitalisés	16 375,98	16 290,83	16 290,83
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	500,00	500,00
Total des recettes financières		16 875,98	16 790,83	16 790,83
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>16 875,98</b>	<b>16 790,83</b>	<b>16 790,83</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	50 690,70	78 815,31	78 815,31
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	500,00	1 000,00	1 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		800,00	800,00
28184	Mobilier	500,00	800,00	800,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>51 090,70</b>	<b>80 415,31</b>	<b>80 415,31</b>
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>51 090,70</b>	<b>80 415,31</b>	<b>80 415,31</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>67 986,68</b>	<b>97 206,14</b>	<b>97 206,14</b>

+	
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>97 206,14</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 69 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RJ 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	<sup>a</sup> 0,00	0,00	<sup>b</sup> 0,00	<sup>b</sup> 0,00
	<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser N-1 (2)</b>		<b>Recettes de l'exercice</b>	
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup>		0,00
	<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>					
	Excédent de financement si positif					
	Besoin de financement si négatif					

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## CNE DE CHATEAUNEUF/CHARENTE - 16 - BUDGET COEUR DE PAYS

BP

2020

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
CREDITS DE TRESORERIE (1)

	IV
	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INT8980071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur le base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et pour pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6615.

CNE DE CHATEAUNEUF/CHARENTE - 16 - BUDGET COEUR DE PAYS

BP

2020

IV - ANNEXES

IV  
 A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devises	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
<b>Emprunts et dettes à l'origine du contrat</b>														
<b>Total général</b>														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement déterminé comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimensuelle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer : C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour à fixe, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOC381018077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CNE DE CHATEAUNEUFICHARENTE - 16 - BUDGET COEUR DE PAYS

BP 2020

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulés de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)			
											Index (13)		
Emprunts et Dettes au 01/01/N													
<b>Total général</b>													

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.  
 (10) Si l'emprunt est assorti à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».  
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IO351015077C du 26 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (13) Montonner le ou les index utilisés sur l'année.  
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 658.  
 (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



## CNE DE CHATEAUNEUF/CHARENTE - 16 - BUDGET COEUR DE PAYS

BP

2020

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (6)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bons conduits) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vis du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et le part non couvert.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et le part non couvert.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 26 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 8). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et complétés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complétés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complétés à l'article 666.

## CNE DE CHATEAUNEUF/CHARENTE - 16 - BUDGET COEUR DE PAYS

BP

2020

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
								Nombre de produits
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)								
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier								
(C) Option d'échange (swaption)								
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé								
(E) Multiplicateur jusqu'à 5								
(F) Autres types de structures								

## CNE DE CHATEAUNEUF/CHARENTE - 16 - BUDGET COEUR DE PAYS

BP

2020

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contratant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, barrier, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

CNE DE CHATEAUNEUF/CHARENTE - 16 - BUDGET COEUR DE PAYS

BP

202

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

## DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à le date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

AR PREFECTURE

016-211600903-20200226-2020\_28-DE

Reçu le 06/03/2020

CNE DE CHATEAUNEUF CHARENTE - 16 - BUDGET COEUR DE PAYS

BP 2020

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
AUTRES DETTES**

**A2.7**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restantes</b>

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>2 500,00</b>	<b>2 500,00</b>
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 500,00	2 500,00
10...	Réprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( Investissement )	2 500,00	2 500,00
020	Dépenses imprévues ( Investissement )	2 500,00	2 500,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 500,00	4 225,33	D001 12 065,50	18 790,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>80 415,31</b>	<b>III 80 415,31</b>
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		80 415,31	80 415,31
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	800,00	800,00
28184	Mobilier	800,00	800,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	78 815,31	78 815,31

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	80 415,31	0,00	0,00	16 290,83	96 706,14

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	16 790,83
Ressources propres disponibles	IV	96 706,14
Solde	V = IV - II (6)	+ 77 915,31

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.